

Formation Sociale

Parcours : BREVET DE TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL
DIPLOME D'ETAT D'AGENT DE PROMOTION SOCIALE

**Diplôme de niveau IV
selon la classification internationale des diplômes
établie par l'UNESCO**

1^{ère} Année 2020 - 2021

Cours

ALPHABETISATION

PROGRAMME

Chapitre 1 : Clarification des concepts

- Alphabétisation
- Analphabétisation
- Education non formelle
- Post-alphabétisation
- Néo-alphabète

Chapitre 2 : Analphabétisme

- Evolution (données statistiques)
- Méfaits de l'analphabétisme

Chapitre 3 : Historique de l'alphabétisme

Chapitre 4 : Alphabétisation et développement

Chapitre 5 : Approches d'alphabétisation

- Alphabétisation traditionnelle
- Alphabétisation fonctionnelle
- Alphabétisation conscientisante

Chapitre 6 : Les étapes ou phases d'alphabétisation

Chapitre 7 : Les campagnes d'alphabétisation

Chapitre 8 : Cadre institutionnel et organisationnel du sous-secteur de l'alphabétisation

Chapitre 9 : Nouvelle vision de l'AENF au Togo

Introduction générale : Préambule

Toute personne (enfant, adolescent ou adulte) doit bénéficier d'une formation qui lui permette de répondre à ses besoins fondamentaux. Ces besoins concernent aussi bien les outils d'apprentissage essentiel tel que la lecture, l'écriture, l'expression orale, le calcul écrit et la résolution des problèmes que les contenus éducatifs fondamentaux (connaissances, aptitudes, valeurs, attitudes) dont l'être humain a besoin pour survivre pour développer toutes ses facultés, pour participer au développement, pour améliorer la qualité de son existence, pour prendre des décisions éclairées et pour continuer à apprendre. Les besoins éducatifs fondamentaux varient selon les pays et les cultures et évoluent inévitablement au fil du temps.

De nos jours, face aux exigences du monde actuel caractérisé par l'accélération des changements, l'expansion démographique, l'urbanisation croissante, l'évolution des connaissances scientifiques et techniques, l'analphabétisme est considéré comme un obstacle majeur au bien-être des populations et au processus de développement des pays surtout ceux en voie de développement.

Brève présentation du système éducatif togolais

Le système éducatif togolais est composé de deux (2) sous-systèmes essentiels et complémentaires :

- Le système formel composé de l'enseignement général et de l'enseignement technique
- Le système non formel composé d'alphabétisation et les formules alternatives d'éducation

Chapitre 1 : Clarification des concepts

Objectif

L'objectif visé par le présent chapitre est de contribuer à l'uniformisation de la compréhension de certains concepts fréquemment utilisés par les acteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle.

1- Alphabétisation

Le mot alphabétisation désigne l'action d'alphabétiser. Alphabétiser, c'est l'action d'enseigner l'alphabet dans ce sens, l'alphabétisation désignait seulement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Avec l'évolution, l'alphabétisation est devenue l'action d'enseigner la lecture, l'écriture et le calcul écrit.

2- Analphabétisme

C'est l'état d'une personne qui ne sait ni lire, ni calculer, ni écrire dans une langue donnée. Les analphabètes sont composés de jeunes et d'adultes peu ou pas scolarisés ainsi que des enfants qui ont passé l'âge de fréquenter l'école primaire (enfant de la tranche d'âge 9 à 14 ans non scolarisés ou déscolarisés).

3- Analphabète

C'est une personne ou un individu qui ne sait ni lire, ni écrire. C'est une personne incapable de lire et d'écrire en le comprenant un exposé simple et bref de faits en rapport avec sa vie quotidienne.

4- Alphabète

C'est une personne qui a un quelconque code d'écriture à sa possession. C'est le participant qui a déjà évolué dans un processus d'éducation et qui a appris des connaissances ou compétences dont il peut se servir pour transformer et critiquer sa réalité quotidienne au profit de son bien-être ou celui de sa communauté.

5- Néo alphabète

Cette expression signifie nouvel(le) alphabétisé(e). Elle ne désigne pas seulement ceux qui viennent d'apprendre à lire et à écrire dans les centres d'alphabétisation ; elle englobe implicitement tous ceux qui ont fait l'apprentissage de la lecture et de l'écriture que ce soit à travers un programme d'alphabétisation ou dans tout autre cadre éducatif.

6- Post alphabétisation

La post alphabétisation comme son nom l'indique est une phase qui succède celle de l'alphabétisation initiale. C'est l'ensemble des actions entreprises pour permettre aux personnes nouvellement alphabétisées d'accroître leurs connaissances acquises, de les consolider et de s'engager dans de nouvelles acquisitions en vue d'un perfectionnement continu. Cette phase permet de prévenir l'analphabétisme de retour.

Aujourd'hui, la post alphabétisation s'est étendue aux activités socio-économiques qui viennent en appont aux activités éducatives.

7- Education non formelle

Dite encore extrascolaire, l'éducation non formelle désigne des activités éducatives organisées ou conduites en dehors du cadre scolaire. Elle vise le développement des compétences spécifiques chez des groupes d'individus bien déterminés.

8- Education informelle

La-belle définit l'éducation informelle comme « le processus permanent par lequel chacun acquiert et accumule des connaissances, compétences, des attitudes et des imprégnations tirées des expériences quotidiennes et de l'exposition à l'environnement ». c'est l'expérience de chaque jour, les influences et ressources éducatives du milieu à savoir : la famille, le voisinage, le lieu de travail, les lieux de loisir, le marché, la bibliothèque et les grands moyens d'information permettant à chaque individu d'acquérir des manières de penser, un système de valeur des connaissances et des compétences techniques.

Chapitre 2 : ANALPHABETISME

Introduction

Aujourd'hui, il est reconnu que l'éducation est l'une des composantes indispensables pour l'épanouissement individuel et collectif. C'est pourquoi, dès leur accession à la souveraineté, les pays en voie de développement ont entrepris plusieurs efforts pour développer non seulement leur système éducatif formel mais aussi pour lutter contre l'analphabétisme.

1- Evolution de la définition du concept

La définition du concept d'analphabétisme peut varier selon le contexte. De façon générale, c'est le fait de ne savoir ni lire, ni écrire c'est-à-dire exclu de la communication écrite. Cette notion a évolué au cours du temps.

En 1958, l'UNESCO donnait la définition suivante de l'analphabétisme : « une personne est analphabète si elle ne peut pas à la fois lire et écrire, en le comprenant un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne ». Dans ce contexte, l'UNESCO soutenait l'idée d'une éducation fondamentale principalement centrée sur les compétences en lecture et en écriture.

En 1965, le congrès mondial des Ministres de l'éducation sur l'élimination de l'analphabétisme avait mis en avant le lien existant entre l'alphabétisation et le développement et proposé pour la première fois le concept d'alphabétisation fonctionnelle. L'alphabétisation doit être non comme une fin en soi mais comme un moyen de préparer l'homme à un rôle social, civique et économique qui va au-delà des limites de la forme rudimentaire de l'alphabétisation consistant simplement à enseigner la lecture et l'écriture.

En 1978, l'UNESCO adopte une définition de l'analphabétisme fonctionnelle en ces termes : « une personne est analphabète du point de vue fonctionnel si elle ne peut se livrer à toutes les activités qui requièrent l'alphabétisme aux fins d'un fonctionnement efficace de son groupe ou de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer d'utiliser la lecture, l'écriture et le calcul pour son propre développement et celui de la communauté ».

2- Ampleur du phénomène d'analphabétisme

Le droit de toute personne à l'éducation a été solennellement proclamé en 1948 dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Ce droit n'est malheureusement pas garanti à tous les citoyens puisque environ le tiers (1/3) de la population mondiale adulte est privé de l'éducation de base.

2-1- Situation de l'analphabétisme dans le monde

Il est difficile de donner avec précision les statistiques sur l'ampleur du phénomène d'analphabétisme aussi bien sur le plan mondial que dans les différents pays. En 1990, le monde comptait plus de 960 000 000 d'analphabètes dont deux tiers (2/3) de femmes.

En 2008 selon l'UNESCO, le nombre d'analphabètes dans le monde est passé de 871 000 000 au cours de la période 1985-1994 à 774 000 000 pour la période 2000-2006. Les femmes occupent la proportion la plus importante soit 63,7%.

Ces chiffres globaux cachent de fortes disparités. Ainsi, 75% des 774 000 000 d'adultes analphabètes vivent dans 15 pays. Les 2/3 des analphabètes vivent en Asie du sud et de l'Est. Les populations vulnérables (les réfugiés, les personnes vivant avec un handicap, les personnes déplacées) et les minorités linguistiques sont les plus touchées.

Par ailleurs quand bien même le nombre d'enfants non scolarisés est diminué de 33 000 000 dans le monde depuis 1999, il reste encore 72 000 000 d'enfants non scolarisés dont environ 45% sont en Afrique subsaharienne. Aussi des millions d'enfants et de jeunes quittent l'école sans les compétences nécessaires pouvant faciliter leur intégration dans le milieu social et économique.

2-2- Situation de l'analphabétisme au Togo

Au Togo, près de 32% des individus de 15 à 44 ans ne savent lire du tout. A ceux-ci, il convient de rajouter 12% de la population soit 261 000 personnes qui lisent mais avec difficulté. Sur cette base, on peut considérer environ 43% de la population d'âge comprise entre 15 et 44 ans sont analphabètes soit environ 977 000 adultes.

Il faut noter par ailleurs selon l'enquête QUIBB (Questionnaire sur les Indicateurs du Bien Etre) en 2006, 855 311 individus soit 35,6% des adultes de 15-45 ans sont analphabètes. Selon les mêmes sources lorsqu'on considère la tranche d'âge allant de 15 ans et plus, l'analphabétisme toucherait 1 338 563 personnes soit un taux d'analphabétisme de 43,1%. La situation est caractérisée par de fortes disparités entre les sexes au détriment des femmes et des jeunes filles. On remarque que les femmes sont presque deux fois plus touchées par le phénomène d'analphabétisme que les hommes (56,2% pour les femmes contre 28,8% pour les hommes).

Les individus les plus touchés par l'analphabétisme se trouvent dans la tranche d'âge 15 à 24 ans soit 30%. Les zones rurales et périurbaines sont les plus touchées : 56,6% d'analphabètes se trouvent dans le milieu rural contre 26,6% dans le milieu urbain. En termes de disparité régionale, le pourcentage varie entre 20% pour Lomé et 70% savanes.

Par ailleurs, le fléau frappe plus les populations pauvres. On note par contre les disparités intra et inter régionales.

3- Les causes de l'analphabétisme

Les différentes causes de l'analphabétisme sont généralement reliées entre elles. Il existe quatre (4) types de facteurs qui provoquent l'analphabétisme fonctionnel chez un individu.

- Facteurs socioéconomique : pauvreté, chômage, malnutrition, sous-développement, exclusion sociale...
- Facteurs familiaux : divorces, conflits conjugaux, violence familiale, analphabétisme, faible scolarisation des parents, éclatement de la famille
- Facteurs individuels : handicap, trouble d'apprentissage tel que dyslexie, maladie, maternité
- Facteurs scolaires marqués par les échecs et décrochages (abandons) scolaires : pratiques pédagogiques inadaptées, programme de formation ne répondent pas toujours aux besoins des enfants
- L'analphabétisme peut se justifier également par l'absence d'écoles ou bien parce que l'école est trop loin, trop chère
- Il peut aussi se justifier par le travail des enfants. Par exemple, une personne qui naît dans un milieu défavorisé risque d'être analphabète. On parle des fois de la transmission intergénérationnelle de l'analphabétisme.

4- Les méfaits de l'analphabétisme

En 1949, lors de la première conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEAI), l'analphabète est défini comme étant « une personne incapable de lire et d'écrire en le comprenant un exposé simple et bref de fait en rapport avec la vie quotidienne ».

La méconnaissance de l'alphabet limite l'accès à la communication écrite. Aujourd'hui, on constate que le développement technologique est de plus en plus sollicité dans le monde rural où apparaissent les nouvelles méthodes de production et de commercialisation (la culture attelée, l'utilisation des engrais et des pesticides).

Par ailleurs les modes de développement en vigueur actuellement dans la plupart des pays en voie de développement exige la participation de tous les citoyens au processus de développement des nations. Face à ces exigences, l'analphabétisme devient plus que tragique pour l'individu qui se trouve dans un milieu prédominé par l'écrit, car la communication orale a montré ses limites. Les méfaits de l'analphabétisme se manifestent à deux (2) niveaux à savoir : au niveau de l'individu et au niveau de la collectivité.

4-1- Au niveau de l'individu

L'analphabète est méfiant, hostile au changement. Il est limité dans son information. Il est dépendant partout où l'écrit est nécessaire. Il est incapable de se prendre en charge dans la recherche des solutions pour son épanouissement personnel.

4-2- Au niveau de la collectivité

Les conséquences de l'analphabétisme sur la collectivité sont de différents ordres : économiques, socioculturelles, politiques.

4-2-1- Au plan économique

Pour qu'une société évolue, il faut que les dogmes traditionnels soient remis en question. La remise en question des dogmes suppose qu'on puisse accéder facilement aux idées nouvelles. L'analphabétisme limite l'accès aux innovations et ralentit le développement économique.

Pour qu'une économie progresse, les méthodes anciennes, lentes, inefficaces et coûteuses doivent être remplacées par d'autres innovations technologiques qui sont reconnues pour leur efficacité car elles sont plus rapides, rationnelles et peu coûteuses. Cela suppose la diffusion de nouvelles techniques qui nécessitent la maîtrise par les utilisateurs des compétences en lecture, l'écriture et calcul écrit. L'analphabétisme occasionne beaucoup de frais sanitaires liés à l'ignorance (hygiène, santé maternelle et néo-natale, VIH...). Le développement est en quelque sorte un navire et l'analphabétisme une encre. Un navire ne peut avancer tant que son encre n'est pas levée.

4-2-2- Au plan socio-culturel

Une bonne partie du patrimoine culturel de l'humanité aurait été perdu sans la lecture et l'écriture. Malgré l'existence de la radio, de la télévision et d'autres moyens d'information faisant appel au son et à l'image, l'écrit demeure l'un des instruments essentiels de diffusion de la culture auprès d'un grand nombre d'individus. Par conséquent, l'alphabetisation est un moyen efficace qui permet de préserver les cultures et savoirs locaux. L'analphabétisme empêche la circulation de l'information entre les races, les nations et les civilisations. Il fait obstacle à la connaissance et à la compréhension mutuelle tout en renforçant la violence et l'agressivité.

4-2-3- Au plan politique

Il a été démontré que :

- L'analphabétisme limite la participation des citoyens aux activités politiques
- Il freine la démocratisation réellement désirée

- L'analphabète se voit exclut des décisions prises par ceux qui savent lire et écrire

Conclusion

En résumé, les principales conséquences de l'analphabétisme sont : la pauvreté, le chômage, la faible estime de soi, la faible culture générale, la mauvaise gestion financière, le problème de santé, le manque de participation à la vie socioéconomique, la perpétuation du fléau d'une génération à l'autre. Il y a aussi la difficulté de lire un courrier, une facture, une ordonnance, une étiquette, un panneau publicitaire... L'analphabète ne peut pas utiliser les services informatisés à aider ses enfants dans leurs travaux scolaires.

CHAPITRE 3 : ALPHABETISATION ET DEVELOPPEMENT

1- Définition

1-1- Concept d'an alphabétisation

En 1951, l'UNESCO a proposé une première définition selon laquelle pouvait être considéré comme alphabète toute personne « capable de lire et écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref de fait en rapport avec sa vie quotidienne ».

En 1978, le même organisme précise qu'une « personne est fonctionnellement analphabète, si est incapable d'exercer toutes les activités pour lesquelles l'alphabétisation est nécessaire dans l'intérêt du bon fonctionnement de son groupe et de sa communauté et aussi pour lui permettre de continuer à lire, à écrire et à calculer en vue de son développement personnel et de celui de sa communauté ».

On voit ici se dessiner clairement la notion d'alphabétisation fonctionnelle basée sur la maîtrise des compétences applicables pour contribuer à l'amélioration et au développement de l'individu et de sa communauté.

1-2- Concept de développement communautaire

Le développement communautaire est une démarche qui permet à une communauté d'analyser ses conditions de vie, donc de décider des actions à entreprendre et des moyens à employer, de s'organiser elle-même pour promouvoir son développement sur le plan économique, culturel et social. Son but est d'amener les communautés à prendre conscience de leur capacité à faire quelque chose par elle-même pour la transformation de leur milieu et pour l'amélioration de leur condition de vie.

1-3- Le développement local

C'est l'ensemble des réalisations socioéconomiques, sanitaires ou culturelles effectuées par les populations d'une localité donnée en collaboration avec l'appui technique et financier des bailleurs de fond ; concourant au progrès de cette localité. Par exemple : route, puits, latrine, forage, dispensaire, centre culturel, bibliothèque, école, marché, stade, coopérative agricole...

2- Liens entre alphabétisation et développement

L'alphabétisation est un moyen qui permet d'élever le niveau de production dans un pays. Beaucoup d'études ont prouvé qu'il existe une forte corrélation entre l'analphabetisme et le sous-développement. C'est pourquoi les spécialistes s'accordent sur la contribution de l'alphabétisation au développement économique et social des nations. Le sous-développement dépend moins de

l'insuffisance des ressources naturelles que de l'insuffisance de savoir, savoir-faire et de qualification nécessaire pour la satisfaction des besoins de l'homme. En effet, le lien qui existe entre l'alphabétisation et le développement peut être analysé dans tous les domaines de la vie sociale et économique.

2-1- Alphabétisation et production

Un paysan instruit maîtrise facilement l'utilisation des nouvelles techniques agricoles et des méthodes modernes de production ; ce qui lui permet d'améliorer sa productivité ou rendement et par conséquent son revenu.

Dans le cas des entreprises industrielles, l'utilisation de la main d'œuvre qualifiée entraîne une augmentation de la productivité ; ce qui diminue non seulement les coûts de production mais aussi et surtout permet d'accroître les bénéfices. L'augmentation de la production nationale diminue la dépendance à l'égard des importations. En effet, les objectifs de développement endogène ne peuvent pas être atteints sans une attention particulière à l'alphabétisation des populations.

2-2- Alphabétisation et santé

L'état de santé de la population est directement en liaison avec le développement. Le niveau de production d'un pays dépend de la santé de sa population. L'espérance de vie constitue l'un des indicateurs qui permet d'apprécier le niveau de vie d'une population. L'éducation des parents surtout des femmes réduit considérablement la mortalité infantile à travers l'amélioration des conditions d'hygiène et des habitudes alimentaires. Le développement intellectuel des parents favorise le ralentissement de la croissance démographique à travers la réduction du taux de natalité.

2-3- Alphabétisation et communication

La place de l'écrit dans la communication n'est plus à démontrer. Aujourd'hui comme hier, l'écrit est utilisée par toutes les religions du monde pour véhiculer leur idéologie. Une personne lettrée peut accéder quand elle le désire à un ensemble de connaissance (histoire) et aux nouvelles/informations quotidiennes (journaux). Actuellement, aucun service, aucune administration, aucune entreprise ne peut fonctionner sans faire recours à l'écrit.

2-4- Alphabétisation et scolarisation

Beaucoup d'études ont montré l'existence d'une relation positive entre l'alphabétisation des parents et la scolarisation des enfants. Le niveau d'alphabétisation d'une famille a des incidences sur le rendement de l'enseignement primaire et en général sur la scolarisation des enfants. Les

parents alphabétisés attachent une plus grande attention à l'éducation de leurs enfants.

2-5- Alphabétisation et promotion sociale

L'alphabétisation confère à l'individu une promotion sociale importante. Elle le fait véritablement entrer dans le cercle magique des alphabètes.

L'alphabétisation libère l'individu d'un sentiment d'infériorité et d'une relation de dépendance et d'asservissement. Elle lui confère un nouveau statut et lui ouvre de nouvelles possibilités.

L'alphabétisation confère une plus grande autonomie aux catégories de personnes défavorisées en leur permettant de prendre davantage conscience des préjugés fondés sur le sexe, la religion, l'ethnie.

2-6- L'alphabétisation et politique (participation à la vie politique et citoyenne)

Même si l'alphabétisation ne se traduit pas nécessairement par une participation accrue aux institutions politiques, elle donne à l'individu les moyens d'une telle participation. La corrélation entre l'alphabétisation et participation politique a été bien établie. Dans une certaine mesure, les personnes alphabétisées sont plus enclines à voter, à faire preuve d'une plus grande tolérance et à prôner les valeurs démocratiques. On a également mis en évidence une corrélation entre les programmes d'alphabétisation pour adulte et l'augmentation de la participation aux activités syndicales et communautaires.

Les personnes alphabétisées investissent leurs acquis de l'alphabétisation dans les activités politiques. Par exemple elles :

- S'inscrivent massivement sur les listes électorales
- Vont volontairement retirer leur carte d'électeur
- Maîtrisent mieux le processus du vote
- Expriment librement leur opinion et leur prise de position
- Participent à l'organisation des élections au niveau de leurs villages et de leurs communes

On constate dans les villages, une meilleure connaissance des droits de la femme et de l'enfant à travers les programmes d'alphabétisation. En outre, on y constate une meilleure connaissance des devoirs d'un bon citoyen. Par ailleurs, les établissements des actes de naissance et des pièces d'identité s'accroissent dans les mairies ; ceci signifie que les pays comprennent maintenant la nécessité de disposer des documents administratifs.

2-7- Place de l'alphabétisme dans le développement communautaire

Les méthodes du développement communautaire sont perçues comme un moyen d'éducation de base de la population. Le développement communautaire permet aux communautés de se former de façon pratique à l'analyse de situation et à la prise de responsabilité. En effet, le développement communautaire fait de la participation de la population un principe cardinal. Pour que les populations participent activement au processus de développement, les compétences intellectuelles s'avèrent nécessaires d'où l'importance de la formation.

L'alphabétisation fonctionnelle avec des thèmes variés tels que : le calcul, la lecture et l'écriture facilitent la participation de la population au choix des actions à mener, à la programmation et à l'évaluation des activités. L'alphabétisme évitera qu'un petit nombre de villageois lettrés monopolisent les décisions, les comptes et les bénéfices des activités.

On peut donc affirmer que le développement communautaire et l'alphabétisme sont deux (2) actions complémentaires. L'alphabétisme trouve un cadre d'insertion à travers les activités communautaires, car les adultes alphabétisés y trouvent l'opportunité de mettre en pratique leurs acquis. L'alphabétisme profite au développement communautaire en ce sens qu'elle permet aux acteurs d'avoir les compétences intellectuelles indispensables à la bonne gestion et à la réussite de leurs activités.

2-8- Domaines d'investissement des acquis de l'alphabétisme

Les alphabétisés acquièrent de nombreuses connaissances qu'ils réinvestissent dans leur milieu de vie. On peut citer entre autres le secteur primaire, secondaire, tertiaire, la vie associative et communautaire, l'activité politique, la vie citoyenne.

Dans le secteur primaire, les adultes alphabétisés investissent leurs acquis dans le domaine de l'agriculture, de l'élevage et de l'environnement. Les impacts sont : l'amélioration des rendements agricoles, l'intensification des productions pastorales et le développement des techniques de conservation des eaux et des sols.

Dans le secteur tertiaire, les investissements des acquis sont faits notamment dans le commerce, les caisses d'épargne et de crédit, la mise en place des plateformes multifonctionnelles, la gestion commerciale... Les impacts sont : l'amélioration de la gestion des unités économiques, une meilleure connaissance du marché et la fixation des prix de vente.

Dans la vie associative et communautaire, les investissements des acquis de l'alphabétisme sont faits notamment dans la création des groupements villageois et associations, la réalisation d'infrastructures communautaires... Les impacts sont une meilleure gestion des associations, une participation active dans la vie

communautaire, le développement d'un leadership à la base et l'existence d'une masse critique des ressources humaines endogènes.

Dans le domaine politique, les impacts sont surtout une prise de responsabilité accrue des alphabétisés dans la vie politique locale et une meilleure connaissance des droits et devoirs du citoyen.

Conclusion

L'ensemble des bienfaits que l'alphabétisation apporte aux individus, aux familles, aux communautés et aux nations montre que l'alphabétisation est un droit fondamental de l'être humain. On estime également que les sociétés modernes « la lecture et l'écriture » sont des compétences fondamentales nécessaires à la prise de décision éclairée, à l'autonomisation personnelle et à la participation active à la vie sociale.

CHAPITRE 4 : LES APPROCHES D'ALPHABETISATION

Introduction

De nos jours, tous les gouvernements conjuguent leurs efforts pour élaborer des politiques et des programmes afin de venir à bout de l'analphabétisme.

Plusieurs approches d'alphabétisation ont été utilisées au fil des ans pour faire acquérir aux populations analphabètes des mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul écrit. On distingue principalement trois (3) approches à savoir :

- L'alphabétisation traditionnelle
- L'alphabétisation fonctionnelle
- L'alphabétisation conscientisante

1- Alphabétisation traditionnelle

Encore appelée « alphabétisation classique », l'alphabétisation traditionnelle se limite à l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul. Elle a pour objectif de faire acquérir des mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul écrit à des gens qui n'en disposent pas. Les programmes sont de type scolaire et ont peu de rapport avec les préoccupations des bénéficiaires.

1-1- Les caractéristiques de l'alphabétisation traditionnelle

L'alphabétisation traditionnelle se caractérise par :

- Les enseignements se dispensent de la même manière qu'à l'école formelle
- L'alphabétiseur est considéré comme un enseignant détenteur du savoir qu'il est chargé de transmettre aux apprenants
- Le matériel didactique utilisé est pratiquement le même que celui utilisé à l'école primaire

1-2- Les limites de l'alphabétisation traditionnelle

L'alphabétisation traditionnelle ne permet pas de développer des compétences de vie courante. Elle ne prend pas en compte certains besoins spécifiques des groupes cibles.

2- L'alphabétisation fonctionnelle

Elle est centrée sur les préoccupations des groupes cibles. Les disciplines enseignées traditionnellement (lecture, écriture et calcul) sont en rapport avec les thèmes ciblés. Elle a comme objectif : le développement des compétences en vie courante chez les apprenants en vue non seulement de les rendre autonome sur les plans social, politique, culturel et économique mais aussi et surtout de

favoriser leur participation effective au développement de leur milieu. En effet, le concept d'alphabétisation fonctionnelle recouvre l'ensemble des préoccupations de l'homme dans tous les domaines de la vie.

2-1- Caractéristiques de l'alphabétisation fonctionnelle

L'alphabétisation fonctionnelle est caractérisée par :

- Le matériel didactique utilisé est adapté aux besoins des apprenants
- Les situations d'apprentissage se basent sur les réalités quotidiennes et l'expérience des apprenants
- Les programmes d'alphabétisation fonctionnelle créent des conditions d'apprentissage attractif et permettent d'éviter les dispersions ou abandons

3- L'alphabétisation conscientisante

Elle se propose comme but la libération politique des couches analphabètes opprimées en les amenant à prendre conscience de leur condition de citoyen exploité. Elle est initiée par le philosophe et pédagogue brésilien Paulo Freire ; il soulignait que le problème majeur qui défie les pays du tiers monde est bien celui de la pauvreté. Pour lui, pour que ces pays puissent se développer, il faut :

- Affranchir leur société des relations de dépendance
- Libérer les masses du joug de l'oppression et de la culture du mythisme
- Libérer l'individu de l'ignorance et de l'exploitation

On comprend donc que l'analphabétisme est moins un problème individuel qu'un problème de société. Cette approche cherche à rendre conscients les participants (analphabètes) de leur situation d'opprimés et à les amener à agir en vue de se libérer de l'opresseur. Elle vise l'autonomisation de l'apprenant qui est un acteur de développement.

Avantages de l'alphabétisation conscientisante

Elle permet de :

- Développer et/ou améliorer les capacités d'analyse de l'apprenant sur les plans économique, social, politique et culturel
- Développer et/ou améliorer l'expression orale
- Développer des capacités des apprenants en matière de lecture, d'écriture et de calcul écrit.

CHAPITRE 5 : LANGUES D'ALPHABÉTISATION

Introduction

La langue permet d'avoir accès à la vie sociale, culturelle, économique, politique, publique, éducative d'une nation. La promotion des langues nationales a commencé au Togo dès la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle par les missions catholiques et protestantes. Celles-ci (missions) ont procédé à la transcription et à l'élaboration des matériels didactiques en langue nationale pour pouvoir évangéliser leurs fidèles. Les efforts des autorités togolaises en matière de promotion des langues nationales n'ont démarré qu'à partir de 1970 dans le domaine de l'alphabétisation et en 1975 dans le système éducatif formel avec la réforme de l'enseignement.

1- Définition

- Langue nationale

Une langue nationale c'est une langue parlée au sein d'une nation. Au Togo, l'ewe et le kabyè ont été choisis en plus du français comme langues nationales. Le français est la langue officielle.

- Langue maternelle

C'est la première acquisition linguistique d'un enfant. En Afrique, la langue maternelle correspond à une ou plusieurs langues avec lesquelles l'enfant grandit et apprend la structure avant l'école.

2- Langues utilisées pour l'alphabétisation au Togo

La question des langues d'alphabétisation est une question fondamentale qui est seulement en partie réglée. En effet, quatre (4) langues (Ewe, Kabyè, Tem, Benn) sur la quarantaine que compte le Togo ont été retenues pour l'alphabétisation.

- Ewe : maritime, plateaux, Lomé commune
- Kabyè : Kara, Central, Central (Sotouboua , Blitta)
- Tem : Central, Kara (Assoli)
- Benn : (Moba) Savane

Il faut noter que ces quatre (4) langues ne sont pas parlées dans toutes les préfectures du Togo, c'est pourquoi une ouverture est faite pour permettre aux autres groupes linguistiques de se faire alphabétiser dans leur langue maternelle à condition que celles-ci soient transcrites, aient fait l'objet d'études lexicologiques...

Actuellement grâce aux efforts accomplis par la SIL (Société Internationale Linguistique) en collaboration avec les comités de langue et les universités, l'alphabétisation se fait aussi dans plusieurs autres langues :

- Ifè —————> Plateau
- N'cam —————> Bassar
- Nawdm —————> Doufelgou
- Lama (Lamba) —————> Keran

3- Quelques documents produits en langue maternelle

Dans le cadre des activités de post-alphabétisation, la direction de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle a implanté des bibliothèques villageoises équipées en ouvrages écrits dans les quatre langues d'alphabétisation. Elle avait édité deux (2) presses rurales qui sont : Tew fema en kabyè, Game su en ewe. Il faut noter également que des dictionnaires sont en cours de réalisation dans les langues suivantes : ewe, adja, akposso, benn, gen, kabyè, nawdm, tem, ifè.

De plus, les langues nationales sont prises en compte dans les médias tels que : la télévision, radio, presse écrite (officielle et privée).

Conclusion

La contribution des langues au développement social et économique n'est plus à démontrer. Dans son message à l'occasion de la quinzième journée internationale de la langue maternelle, la directrice générale de l'ONU affirme que : « la protection et la promotion des langues maternelles sont essentielles à la citoyenneté, à la compréhension mutuelle. La reconnaissance des langues locales permet au plus grand nombre de se faire entendre et de participer activement au destin collectif ».

Aujourd'hui, les langues locales sont parfaitement capables de transmettre des matières scientifiques les plus modernes (maths, physiques, technologie...). reconnaître ces langues, c'est aussi ouvrir la porte à de multiples savoirs traditionnels, scientifiques souvent ignorés.

CHAPITRE 6 : HISTORIQUE DE L'ALPHABETISATION

La déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par l'ONU a inscrit le droit à l'éducation en bonne place. C'est dans ce sens que l'ONU a créé une agence internationale (l'UNESCO) pour se charger en particulier de la promotion de l'éducation pour tous dans le monde entier.

1- Cadre d'évolution de l'alphabétisation au niveau interne

Dès sa 13^e session en Novembre 1964, la conférence générale de l'UNESCO a approuvée la mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle, ce programme visait à intégrer l'alphabétisation au plan général de développement. La vision de l'alphabétisation a connu une évolution au cours du temps. Elle est essentiellement marquée par plusieurs rencontres internationales au cours desquelles les Etats sont engagés à lutter contre le fléau de l'analphabétisme.

a- La conférence internationale de l'éducation des adultes (1960)

Elle avait proposé l'organisation d'une vaste campagne qui devait permettre d'éliminer l'analphabétisme. C'est ainsi qu'il était convenu de mettre au point des mesures concrètes et efficaces, tant au niveau international qu'au niveau des différents pays pour réduire l'analphabétisme.

b- Le congrès mondial des ministres sur l'élimination de l'analphabétisme (1965)

Le concept d'alphabétisation fonctionnelle est introduit et assimilé à un facteur de développement. Plus qu'une fin en soi, l'alphabétisation a un rôle fonctionnel à jouer et fait partie intégrante du processus de développement. Cette approche est intégrée dans plusieurs programmes de l'UNESCO notamment dans le programme expérimental mondial d'alphabétisation (PEMA) (1967-1973).

c- Le symposium international pour l'alphabétisation tenue à Persépolis en 1975

L'UNESCO organise le symposium international pour l'alphabétisation et adopte la déclaration de Persépolis : « par-delà l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul », l'alphabétisation doit contribuer à la libération et à l'épanouissement de l'homme. Ce symposium a également permis d'évaluer les résultats des actions d'alphabétisation après 10 ans de mise en œuvre.

d- Conférence mondiale sur l'EPT (Education Pour Tous) tenue à Jotien en 1990

Elle est proclamée par l'Assemblée Générale des USA comme année internationale de l'alphabétisation. La déclaration mondiale sur l'EPT avait prévue l'élargissement des moyens et le champ de l'éducation fondamentale en privilégiant l'alphabétisation dans les langues maternelles.

e- Le forum mondial sur l'éducation tenue à Dakar en 2000

Organisé par l'UNESCO, le forum mondial sur l'éducation a permis à la communauté internationale d'adopter le cadre d'action de Dakar (EPT). Les deux (2) objectifs principaux qui concernant l'alphabétisation sont :

- Répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des jeunes et des adultes
- Améliorer de 50% les taux d'alphabétisation des adultes d'ici à 2015

f- La conférence africaine sur l'alphabétisation tenue à Bamako en 2007

La conférence africaine sur l'alphabétisation avait pour objectif principal de faire le plaidoyer pour la promotion de l'alphabétisation en tant qu'outil de promotion sociale et de lutte contre la pauvreté.

g- Table ronde internationale de haut niveau tenue à Paris le 6 et 7 Septembre 2012

Organisée sous le thème « atteindre les objectifs d'alphabétisation de 2015 : tenir les engagements », cette table ronde s'est penchée sur la question des résultats accomplis durant la décennie des USA sur l'alphabétisation (2003-2012) ainsi que de la planification des activités futures visant à promouvoir les efforts en alphabétisation durant les trois (3) ans à venir.

2- Historique de l'alphabétisation au Togo

2-1- l'alphabétisation pendant les périodes coloniales

Les actions d'alphabétisation ont commencé au Togo depuis la période coloniale. Elles étaient assurées par les missionnaires catholiques et évangéliques. Le but principal visé était de permettre aux fidèles de lire la bible.

2-2- Intégration de l'alphabétisation dans le programme global d'éducation de mass

La problématique de l'alphabétisation a été posée par les autorités togolaises à partir de 1959 avec la création du département des affaires sociales. L'analphabétisme était alors considéré comme un fléau social. C'est ainsi qu'une sous-section d'alphabétisation a été créée au sein de ce département en 1959. Cette sous-section était chargée d'initier les activités d'alphabétisation dans le cadre global des programmes d'éducation de masse.

2-3- L'alphabétisation de masse (1960-1970)

Le Togo a lancé une vaste campagne d'alphabétisation de masse à partir des années d'indépendance en vue de permettre aux populations analphabètes (jeunes et adultes) d'accéder à la communication écrite (alphabétisation traditionnelle).

2-4- L'alphabétisation fonctionnelle

Après la conférence des Ministres de l'Education en 1965 à Téhéran, le Togo opte pour l'alphabétisation fonctionnelle en 1968. Il était constaté qu'une portion très importante d'analphabète (environ 83%) en majorité les femmes constituaient un obstacle majeur à la participation populaire aux processus de développement national.

En effet, l'alphabétisation qui était considéré comme une action humanitaire est devenue une action de développement surtout après l'évaluation du premier plan quinquennal (1966-1970). Cette évaluation avait révélé la contribution des programmes d'alphabétisation au développement. C'est pourquoi le gouvernement togolais avait décidé d'intégrer le volet alphabétisation dans tous les programmes de développement car les stratégies d'exécution des différents plans quinquennaux étaient axées sur la participation des populations.

2-5- La nouvelle vision de l'alphabétisation

La nouvelle vision a été clairement exprimée dans les orientations nationales depuis 1970. Elle a été reprise dans le plan national d'EPT (Education Pour Tous) en 1991 et réaffirmée lors des états généraux de l'éducation en 1992.

Depuis l'adoption du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) en 2010, le Togo a opté pour la stratégie du faire faire en matière d'Alphabétisation et d'Education Non Formelle (AENF). Dans ce sens, ce sont les opérateurs (ONG, associations, confessions religieuses, communautés locales...) qui conçoivent et mettent en œuvre les programmes d'alphabétisation avec l'appui technique et financier (bailleurs de fonds) et de l'Etat.

2-6- Quelques programmes mis en œuvre au Togo

Depuis 1971, l'Etat togolais a élaboré et exécuté plusieurs programmes ou projet d'alphabétisation en faveur des jeunes et adultes plus spécifiquement des milieux ruraux. Nous pouvons citer entre autres :

- Le programme fonctionnel mixte exécuté à partir de 1971 au profit des deux (2) sexes
- Le programme féminin réalisé de 1976-1982 avec l'appui technique et financier de l'UNESCO et d'autres partenaires. Ce programme a pris en

compte les problèmes spécifiques des femmes en raison de leur faible participation au programme de développement

Année	Type de programme	Buts/Objectifs	Groupe cible
1960 -1970	Alphabétisation de masse	Permettre aux bénéficiaires d'accéder à la communication	Adultes analphabètes des deux (2) sexes (milieux ruraux et urbains)
1971-1975	Programme fonctionnel mixte	Familiariser les bénéficiaires avec les projets de développement	Agriculteurs
1976-1986	Programme féminin	Donner une seconde chance aux jeunes filles déscolarisées	Les femmes et jeunes filles
1986-1988	Education continue de la jeune fille	Alphabétiser et éduquer les femmes et les jeunes filles	Les femmes et jeunes filles des milieux ruraux
1988-2004	Alphabétisation des travailleurs de coton	Améliorer l'encadrement des paysans par le biais d'une alphabétisation fonctionnelle	Membres des groupements producteurs de coton
2004-2010	Programme d'alphabétisation des femmes et accroissement de la scolarisation des filles (AFASF)	Alphabétiser les femmes, accroître la scolarisation de la jeune fille	Les mères
2007 à nos jours	Volet alphabétisation du Projet d'Aménagement et de Réhabilitation des Terres Agricoles dans la zone de Mission Tové (PARTAM)	Alphabétiser les producteurs de riz	Producteurs de riz

2-7- Quelques résultats obtenus

Les efforts déployés par le Togo et ses partenaires ont permis de faire baisser le taux global d'alphabétisme de 83,3% en 1970 à 43,1% en 2010. Au cours de la même période, le taux d'alphabétisme des femmes est passé de 90% à 57,7% en 2010. En plus de ces résultats divers, des prix d'excellence ont été décernés au Togo.

- Le prix NADEDJA KROUSKAIA en 1975
- La mention du prix IRAK (alphabétisation féminine en 1984)
- La mention du prix NOMA en 1986
- Le prix Roi SEJONG de Corée (à la SOTOCO) en 1997

En dépit de ces résultats significatifs, d'énormes efforts restent à déployer pour permettre au Togo de réaliser l'Education Pour Tous.

CHAPITRE 7 : LES PHASES OU ETAPES DE L'ALPHABETISATION

On distingue généralement trois (3) phases dans un programme global d'alphabétisation. Il s'agit de la pré alphabétisation, l'alphabétisation initiale et de post alphabétisation.

1- La pré alphabétisation

Dans son sens restreint la pré alphabétisation désigne l'action qui précède l'alphabétisation initiale ou l'alphabétisation proprement dite. La pré alphabétisation est une action d'information des apprenants potentiels sur les bienfaits et les avantages de l'alphabétisation afin que ceux-ci adhèrent pleinement à l'activité de l'alphabétisation. Elle est aussi une action de préparation et d'entraînement des apprenants aux gestes requis ou par l'écriture. Dans son sens large, la pré alphabétisation désigne toutes les activités de préparation à l'action de l'alphabétisation proprement dite. Elle concerne non seulement les analphabètes qui doivent être alphabétisés mais aussi les personnes ressources susceptible d'apporter leur contribution à la réalisation de l'action de l'alphabétisation. Il s'agit notamment des alphabétiseurs, des agents de développement, des autorités locales, des CVD, des comités d'alphabétisation. Dans ce cas, la pré alphabétisation est une action d'information de tous les acteurs impliqués (apprenants, notables, CDB) afin de s'assurer de leur adhésion au programme en projet d'alphabétisation. Elle est aussi une action de vérification de l'existence de toutes les conditions nécessaires ou de démarrage de l'action d'alphabétisation.

De façon concrète, la pré alphabétisation comporte des actions suivantes :

- Etude de milieu (identification des personnes analphabètes, identification des potentialités économiques, locales, des réalités socio culturelles)
- La mise en place de comités d'alphabétisation qui vont être chargé des activités de suivi logique ou le bon déroulement de la campagne d'alphabétisation
- Recrutement des alphabétiseurs conformément aux critères exigés
- Inscription des apprenants potentiels et identification de leur besoin pour la ponctualité de leur apprentissage
- Détermination des méthodes adaptées pour la réalité locale (horaire journalier...)
- Elaboration des manuels et matériels didactiques suivant la synthèse des besoins et des réalités locales
- Formation des animateurs et encadreurs

2- Alphabétisation initiale

Elle désigne l'action d'enseigner des mécanismes de la lecture, de l'écriture et des quatre (4) opérations élémentaires de calculer dans une longue période donnée. Elle est réservée aux analphabètes locaux (ceux qui n'ont jamais été à l'école) ainsi que ceux dont les niveaux de la lecture et d'écriture sont très faibles. L'alphabétisation initiale correspond donc à l'acquisition des connaissances instrumentales de base en lecture, écriture et calcul.

L'alphabétisation initiale peut se réaliser à travers trois (3) types à savoir : la campagne étalée, la campagne semi intensive et la campagne intensive

- * La campagne étalée dure entre 6 à 9mois voire un (1) an
- * La campagne semi intensive va de 3 à 4 mois
- * La campagne intensive peut se dérouler entre 6 semaines et 2 mois

Dans ces cas, le programme de formation doit être souple pour permettre aux apprenants de vaquer à leurs activités économiques

NB : dans certains programmes, l'alphabétisation initiale est suivie de la formation complémentaire de base en l'alphabétisation de consolidation. Dans ce sens, cet état consiste à consolider les étapes que les apprenants ont acquises lors de l'alphabétisation initiale.

3- La post alphabétisation

La post alphabétisation succède la phase d'alphabétisation initiale. Elle s'adresse essentiellement aux apprenants ayant suivi avec succès le cycle d'alphabétisation initiale. Elle est définie selon l'UNESCO comme étant « l'ensemble des mesures prises pour permettre aux néo-analphabètes d'exercer leurs capacités et d'accroître les connaissances acquises et de s'engager par de nouvelles acquisitions, mais surtout en apprenant à apprendre et à prendre des décisions dans un processus continu de perfectionnement et de plus grande maîtrise de son environnement ».

De façon pratique, la post alphabétisation désigne l'ensemble des mesures et actions entreprises pour permettre à la personne alphabétisée non seulement de consolider et de développer ses acquis mais aussi de les mettre en application en exerçant des compétences et des responsabilités qu'elle n'était pas capable d'assumer en tant qu'analphabète.

La post alphabétisation constitue donc une phase importante et essentielle d'un projet global d'alphabétisation. Dans sa perception restreinte, la post alphabétisation vise la consolidation des acquis de l'alphabétisation initiale. Dans ce cas, elle est entreprise principalement dans le but d'éviter l'analphabétisme de retour en renforçant les aptitudes des apprenants dans le domaine de la lecture, de l'écriture et du calcul. Il s'agit d'inviter les néo

alphabètes à lire des livrets, des brochures, des presses rurales... dont les contenus sont relatifs à leur milieu et domaine d'activité.

Dans un sens large, la post alphabétisation est une action de communication à l'apprenant (néo alphabète) de connaissances spécialisées concernant quelques thèmes particuliers et précis. Ces thèmes doivent être toujours en rapport avec les préoccupations des apprenants et les problèmes de leur milieu.

Dans certains programmes ou projets, la post alphabétisation peut aller jusqu'à la professionnalisation de l'apprenant. Dans ce cas, les thèmes de formation peuvent porter sur des activités précises telles que la couture, la coiffure, le fumage de poisson, l'élevage des ..., la conservation des fruits, la gestion des bibliothèques villageoises...

Les activités de la post alphabétisation comprennent entre autres la production de matériel de lecture, l'implantation des bibliothèques villageoises, la formation technique spécifique (formation thématique), développement de l'environnement lettré, traduction des documents en langues nationales.

NB : les trois (3) phases d'alphabétisation sont complémentaires. Un programme global d'alphabétisation doit nécessairement comporter les trois (3) phases d'alphabétisation.

4- Durée des campagnes et volume horaire

- Campagne étalée dure de 1h30 à 2h et trois (3) fois par semaine
 - Pour la campagne semi intensive : 3h/jr et 4 fois/semaine
 - Pour la campagne intensive : 6h/jr et 5 fois/semaine
-
- L'alphabétisation de consolidation dure entre 150 et 180h
 - La post alphabétisation thématique dure entre 90 et 150h. En réalité, la post alphabétisation n'a pas de limite c'est un processus d'apprentissage tout le long de la vie

Chapitre 8 : Organisation structurelle du sous-secteur de l'AENF au Togo

Le Ministère des affaires sociales est la structure politique responsable de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle au Togo depuis 1960. Ce département ministériel a été créé en 1962. Il est tantôt associé au Ministère chargé de la santé, tantôt au Ministère de la fonction publique. Actuellement le Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA) est le Ministère tutelle de la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non Formelle (DAENF). Il faut noter que ce Ministère couvre des domaines assez variés notamment : ma promotion de la femme, la protection de l'enfant, la formation sociale, la gestion des catastrophes, la protection des groupes spécifiques comme les personnes âgées, handicapées, les réfugiés...

1- Evolution du cadre institutionnel de l'AENF

En application des recommandations de la conférence mondiale des Ministres de l'Education Nationale tenue à Téhéran en 1965, le Togo a créé tour à tour une section d'alphabétisation en 1967 et une division de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes en 1968. Cette division est devenue la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA) en 1992.

2- La DAENF et ses missions

Initialement placé sous la tutelle des affaires sociales, la direction des affaires sociales et de l'éducation non formelle a été rattachée au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire par décret N° 2007-132/PR du 13 décembre 2007 portant composition du gouvernement. Le décret N° 2013-060/PR du 17 septembre 2013 portant composition du gouvernement a encore rattaché la DAENF à son ancien Ministère de tutelle dénommé Ministère de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation (MASPFA).

La DAENF a pour mission principale de veiller à la mise en œuvre de la politique nationale d'alphabétisation ou d'éducation non formelle en vue de contribuer à l'élimination progressive de l'analphabétisme des jeunes et des adultes ainsi que celui des enfants exclus du système formel d'éducation.

En effet, la DAENF est chargée de :

- a- La coordination, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des activités d'alphabétisation et d'éducation non formelle
- b- La coordination des projets et programmes mise en œuvre sur toute l'étendue du territoire national

- c- La conception et l'élaboration des programmes et des matériels didactiques en matière de l'AENF
- d- L'élaboration des normes de qualité en matière de l'AENF
- e- Le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur
- f- L'élaboration des rapports périodiques sur l'état de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle

3- Organisation structurelle interne de la DAENF

Au niveau central, la DAENF comprend quatre (4) divisions :

- a- Division de l'éducation non formelle
- b- Division de la documentation et de la production du matériel didactique
- c- Division du partenariat, de la stratégie du faire faire et du suivi évaluation
- d- La division des langues nationales

3-1- Division de l'éducation non formelle

La division de l'éducation non formelle est chargée de :

- a- Concevoir, élaborer et mettre en œuvre les programmes d'alphabétisation, de post alphabétisation et du système alternatif dans la perspective de l'éducation permanente des jeunes et des adultes
- b- Harmoniser les programmes pouvant favoriser la mise en place d'un cadre de collaboration entre les différents partenaires
- c- Coordonner les activités de formation et de recyclage
- d- Elaborer, mettre en œuvre et évaluer les prototypes de programme
- e- Contribuer à la conception, à l'élaboration, à la production et la diffusion du matériel didactique ainsi que des instruments de suivi évaluation
- f- Créer un environnement favorable à l'utilisation de l'écrit dans les langues d'alphabétisation

La division de l'éducation non formelle comprend trois (3) sections à savoir :

- La section de l'alphabétisation
- La section de la post alphabétisation
- La section d'innovation et système alternatif

3-2- Division de la documentation et de la production du matériel didactique

Elle est chargée de :

- Elaborer et éditer le matériel didactique d'alphabétisation et d'éducation non formelle
- Assurer une large diffusion du matériel didactique au niveau national

La division de la documentation de la production du matériel didactique comprend deux (2) sections :

- Section documentation
- Section de production du matériel didactique

3-3- Division du partenariat de la stratégie du faire faire et du suivi évaluation

Cette division est chargée de :

- a- Promouvoir et renforcer le partenariat à travers la stratégie du faire faire
- b- Concevoir, élaborer et diffuser les outils de programmation ainsi que des instruments de suivi évaluation des activités d’alphabétisation
- c- Veiller à l’évaluation des activités d’alphabétisation et d’éducation non formelle
- d- Faire des propositions pour l’adaptation des contenus des programmes
- e- Produire des données statistiques fiables

Cette division comprend deux (2) sections :

- * La section du partenariat et de la stratégie du faire faire
- * La section programmation et suivi évaluation

3-4- La division des langues nationales

Elle est chargée de :

- Promouvoir l’utilisation des langues nationales aussi bien dans le système non formel que formel et en assurer le suivi
- Orienter, coordonner, appuyer et évaluer la recherche sur les langues nationales
- Développer des stratégies adéquates d’introduction des langues nationales dans la vie publique et officielle

Cette division comprend deux sections :

- * La section étude et recherche linguistique appliquée
- * La section promotion des langues nationales

4- Les services déconcentrés de l’AENF

Au niveau déconcentré (région et préfecture), il existe des équipes qui collaborent avec le niveau central dans l’élaboration des programmes, la production du matériel didactique et le suivi évaluation de ces programmes

- Au niveau régional, il y a une division d’AENF. Elle est composée de deux sections : la section alphabétisation et la section ENF
- Au niveau préfectoral, il y a des chargés d’alphabétisation dont la mission principale est de faire le suivi de proximité des activités d’AENF
- Au niveau local, la mise en œuvre des programmes est confiée aux opérateurs (association, ONG, confession locale).

DEUXIEME ANNEE

PROGRAMME

Introduction générale

1^{ère} partie : politique du gouvernement en matière d'alphabétisation

Chapitre 1 : approche conceptuelle de l'alphabétisation

Section première : essai de définition

Paragraphe I : le concept de l'alphabétisation

Paragraphe II : les approches de l'alphabétisation

A- L'approche traditionnelle

B- L'approche fonctionnelle

C- L'approche conscientisante

Section deuxième : les déterminants de l'alphabétisme

Paragraphe I : la croissance démographique combinée à l'ignorance

A- La croissance démographique

B- L'ignorance

Paragraphe II : l'insuffisance des systèmes d'éducation formelle et non formelle

A- L'enseignement primaire

B- Les programmes d'alphabétisation

Chapitre 2 : approche pragmatique : les acteurs de l'alphabétisation

Section première : les structures administratives intervenant dans le programme

Paragraphe I : les politiques et les stratégies

A- Les politiques

B- Les stratégies

C- Les programmes

Paragraphe II : moyen de mise en œuvre

A- Les ressources humaines

Section deuxième : les institutions en collaboration avec les structures étatiques

Paragraphe I : les activités d'alphabétisation des Organisations Internationales (OI) et des Organisations Non Gouvernementales (ONG)

A- La Société Internationale de Linguistique (SIL)

B- Les confessions religieuses

Suivi-évaluation des programmes d'alphabétisation

Chapitre 3 : genre dans le système d'alphabétisation

Chapitre 1 : L'approche conceptuelle de l'alphabétisation

Section I : essai de définition

Selon les objectifs que l'on assigne à l'alphabétisation, l'objectif qui varie avec la philosophie de l'homme et de la société que l'on souhaite former, un programme d'alphabétisation peut se présenter sous plusieurs approches.

Avant de nous intéresser aux différentes approches (paragraphe deuxième), il serait intéressant d'expliquer la notion même d'alphabétisation (paragraphe premier).

Paragraphe premier : les concepts analphabétisme et alphabétisation

A- L'analphabétisme

L'analphabétisme est un concept très relatif et perçu de différentes manières en fonction des contextes. Dans un passé lointain, était considéré comme analphabète celui qui ne savait pas lire les lettres de l'alphabet. Parfois, en considérant comme analphabète celui qui était incapable de remplir un questionnaire complexe ou d'assimiler des expressions, instructions écrites d'une certaine technicité. Dans sa définition la plus simple, l'analphabétisme désigne l'état d'une personne qui ne sait ni lire, ni écrire, ni calculer par écrit.

B- L'alphabétisation

L'alphabétisation dans un sens large est le processus d'apprentissage par lequel on initie l'apprenant se trouvant à un degré zéro de connaissance de la langue écrite en usage dans une société, à l'utilisation formelle de cette langue.

L'alphabétisation dans son sens le plus simple est l'action d'enseigner à lire, écrire et calculer par écrit à une personne dans sa langue maternelle ou toute autre langue en usage dans son milieu. Il s'agit d'amener l'apprenant à :

- La maîtrise des connaissances instrumentales (lire, écrire et calculer) ;
- L'utilisation de ces connaissances pour une participation consciente et efficiente à la vie de sa communauté en exerçant des responsabilités et des compétences de plus en plus étendues que le néo alphabète ne pouvait assumer auparavant.

Section II : Les causes de l'analphabétisme

Les principales causes de l'analphabétisme sont entre autres : la croissance démographique et l'ignorance d'une part (paragraphe premier) et les causes liées à l'éducation formelle et informelle.

Paragraphe premier : La croissance démographique combinée à l'ignorance

A- La croissance démographique

Au Togo, la situation en ce qui concerne une politique en matière de planification familiale est à la prudence. L'on se demande pourquoi cette prudence ?

Est-ce parce que le sujet est assez délicat ? ou est-ce par volonté délibérée ?

Il semble que le gouvernement togolais dans le domaine de la limitation des naissances reste très prudent quant au débordement éventuel en cas d'adoption d'une politique de population. Il est à reconnaître que même si la coopération avec les agences multi latérales ou internationales se développe rapidement, ce n'est pas dans le but des engagements véritables quelconques en matière de politique de population. C'est ainsi que les actions de l'ATBEF (Association Togolaise pour le Bien Etre Familial) créée au Togo depuis 1976 sont soutenues par le gouvernement dans la perspective de bien-être de la famille et de la santé maternelle et infantile, mais pas avec un objectif de limiter les descendance. Cela se comprend fort bien quand on sait qu'en matière de fécondité, la Togo a hérité de la législation française pro nataliste.

De ce fait, il n'y a pas eu une politique de population dans les profondeurs de la masse pour asseoir une orientation propre à notre pays.

En effet, de 1 440 000 habitants en 1960, la population togolaise a atteint 1 950 646 habitants en 1970 puis 2 719 567 en 1981. De nos jours, elle est d'environ 6 000 000 habitants.

Le Togo est encore régit par la loi coloniale du 31 Juillet 1920, réprimant toute propagation anti conceptionnelle alors que cette loi a été abrogée en France depuis 1975. La non abrogation de cette loi constitue en partie un frein à l'émancipation et à l'accès au mieux-être de la population togolaise.

La pression démographique n'est pas sans poser des difficultés aux secteurs de l'éducation et de l'alphabétisation ; elle a contribué à la marginalisation d'une partie de la population du droit à l'éducation dans ce monde en perpétuel mutation.

B- L'ignorance

Dans nos sociétés où la majorité de la population est agricole, les enfants sont considérés comme des aides et des bras précieux par les parents. Pour les uns, les enfants constituent les investissements les plus sûrs pour les vieux jours (retraite).

Compte tenu du niveau élevé de la mortalité infantile et juvénile, beaucoup pensent qu'il serait prudent d'avoir une descendance assez élevée pour pouvoir espérer avoir un ou deux survivants après le passage de la mort. Pour d'autre,

c'est la recherche d'un sexe féminin ou masculin qu'on n'a pas eu la chance d'avoir parmi ses enfants qui les conduit à faire beaucoup d'enfants. Comme certains s'accordent à le dire "le garçon est un investissement et la fille un fardeau qui ira un jour servir son mari".

Eu égard à l'ampleur du problème, les parents sont souvent confrontés aux problèmes économiques s'ils doivent envoyer tous leurs enfants à l'école.

Paragraphe deuxième : L'insuffisance d'éducation formelle et non formelle

A- L'enseignement primaire

Le secteur de l'éducation a occupé une importante place dans les priorités du gouvernement au Togo au cours de ces dernières années. C'est parce qu'il y a eu un disfonctionnement du système alphabétique qu'il faut y remédier. En effet, on a pu constater de 1980 à 1988 une baisse des effectifs scolaires et du taux de scolarisation pour la première fois depuis l'indépendance en 1960. La situation est caractérisée par une insuffisance notoire des infrastructures d'accueil qui se doublent d'une disparité dans leur répartition géographique. Bon nombre de locaux sont dans un état de délabrement et de vétusté avancée. Ceci a pour conséquence une limitation de la scolarisation des enfants. Par exemple 3% seulement des enfants de 6 ans ont pu être scolarisés en 1987/1988. On assiste à des effectifs pléthoriques dans l'enseignement public primaire où il n'est pas rare de trouver des salles avec un effectif de 120 élèves. Ces derniers assis à 6 sur des bancs prévus pour 2. Tout cela montre bien l'existence d'une demande excessive pour la capacité des infrastructures dans l'enseignement primaire.

L'insuffisance du personnel enseignant en qualité est patente. En 1989, plus de 1200 classes de l'enseignement primaire ont fonctionné sans maître. 4% des maîtres donnant des cours dans l'enseignement primaire n'ont pas la formation requise.

Les 2^e et 3^e degrés présentent des lacunes analogues. Par ailleurs, les programmes sont trop surchargés et les disciplines de l'enseignement primaire trop théoriques.

Conclusion

Toutes les causes évoquées plus haut sont à la base des déperditions scolaires qui feront des enfants d'aujourd'hui des analphabètes de demain. Ces facteurs ainsi évoqués matérialisent l'incapacité des systèmes scolaires classiques à scolariser tous les enfants d'âge scolaire.

B- Les programmes d'alphabétisation

En quoi les programmes d'alphabétisation peuvent constituer un handicap à l'évolution de l'alphabétisme ? il est à remarquer que certains programmes d'alphabétisation ne sont que "des prêts à porter" qui ne tiennent pas compte des aspirations des auditeurs (les apprenants).

Les experts sont unanimes que les volontaires (les éducateurs d'alphabétisation) ont l'air de traiter les adultes qui n'ont pas eu accès à l'instruction comme des ignorants et des sinistrés.

L'aliénation de la personnalité de l'adulte reste une des causes profondes de l'échec de la plupart des projets éducatifs. Les propos ci-après des paysans en disent long sur certaines incompréhensions : « nous ne sommes pas des cruches vides. Nous pensons, nous raisonnons et croyez-le ou non, nous avons notre dignité, que nos éducateurs ne l'oublient pas ». Ces propos parfois amères et souvent justifiés sont la manifestation de la cause qui peut produire entre alphabétiseur et paysan candidat au cours d'alphabétisation.

Ces conséquences sont dues à la formation précaire reçue par les alphabétiseurs qui manquent également de tact à l'égard des apprenants. Les projets d'alphabétisation des années 1969 ont fait abstraction du sujet apprenant, abstraction de ses intérêts et abstraction de ses besoins. Certains projets d'alphabétisation de nos jours ne sont pas très loin de ce que nous venons de décrire plus haut. Si non, comment expliquer la transmission des sons ou des connaissances relatives aux techniques agricoles alors que le sujet apprenant à exprimer le désir de savoir calculer pour mieux gérer son exploitation agricole.

Si par exemple un adulte apprenant au cours d'alphabétisation des connaissances sur l'usage des engrais, il faut qu'il puisse se procurer des engrais à un prix abordable. Si l'histoire des mots d'alphabétisation dans le monde est jalonnée de déceptions et d'échecs, c'est que très souvent, on a commencé les cours avant d'avoir donné au futur néo alphabète un vif désir d'apprendre à lire et à écrire.

En principe, les analphabètes doivent être sensibilisés d'abord avant la mise en œuvre des programmes d'alphabétisation (la pré alphabétisation) afin de leur faire prendre conscience de leur état d'analphabétisme. Les cours d'alphabétisation ne doivent pas constituer un temps perdu, ce qui découragerait plus les autres analphabètes.

Chapitre 2 : Approche pragmatique, les acteurs de l'alphabétisation

Au terme du décret N° 201-172/PR portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Sociales, de la Promotion Féminine du 27 Décembre 2005 en son article 19, il est créé une direction de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes. Cette direction relevant de la direction générale du développement social a pour mission :

I- Mission de la DAEA (DAEFNF)

La direction de l'alphabétisation, de l'éducation formelle et non formelle est chargée :

1. D'appliquer la politique d'alphabétisation et de post alphabétisation à l'échelle nationale
2. De coordonner les efforts d'alphabétisation menés par les différents organismes, institutions et services tant publiques que privées
3. Elaborer et planifier les programmes d'alphabétisation et de post alphabétisation
4. Contribuer à l'élaboration, à la production et à la diffusion du matériel didactique
5. Organiser et célébrer le 8 Septembre de chaque année, la journée internationale de l'alphabétisation qui vise :
 - Sensibiliser et informer l'opinion nationale et internationale sur l'ampleur et les méfaits de l'analphabétisme et l'insuffisance de l'éducation de base.
 - Mobiliser la population ainsi que les autorités, les services techniques, les différents projets de développement, les ONG et associations à participer aux efforts d'élimination de l'analphabétisme.

II- Les différentes structures de la DAEFNF

La DAEFNF est composée de trois (3) divisions et de six (6) sections.

A- La division de l'alphabétisation et de post alphabétisation

Elle est composée de deux (2) sections :

- La section alphabétisation et
- La section post alphabétisation

*** La division de la post alphabétisation**

Elle est chargée de promouvoir la création des centres d'alphabétisation et de post alphabétisation sur toute l'étendue du territoire, de produire et de diffuser le matériel didactique, les presses et les brochures éducatives en langues nationales.

B- La division de l'élaboration et de l'édition de matériel didactique

Elle est composée de deux (2) sections :

- La section élaboration du matériel didactique
- La section fabrication et édition du matériel didactique

Cette division est chargée d'élaborer en collaboration avec les services techniques et d'éditer le matériel didactique d'alphabétisation et d'éducation.

C- La division de la programmation du suivi et de l'évaluation

Elle est chargée de programmer, d'évaluer et de suivre les activités d'alphabétisation et de post alphabétisation et de donner des directives pour leur orientation. Elle est composée de deux (2) sections :

- La section des études de la recherche linguistique appliquée et la programmation
- La section suivi et évaluation

Section I

1- L'imprimerie de l'alphabétisation

Objectif

Elle chargée d'élaborer, produire, éditer et mettre à disposition en français courant, Ewe, Kabyè, Tem et Benn en qualité et quantité suffisante.

- Des matériels didactiques et des supports pédagogiques pour les apprenants ;
- Des documents de consolidation et de développement des acquis pour les néo alphabètes

2- Les langues d'alphabétisation

Le français et quatre (4) langues du pays ont été choisis pour l'alphabétisation des populations à savoir : l'Ewe, le Tem, le Kabyè et le Benn. Une ouverture est faite pour permettre aux autres groupes linguistiques de se faire alphabétiser dans leur langue maternelle à condition que celle-ci soit transcrite ou ait fait l'objet d'étude lexicologique, dispose d'alphabet propre, de matériel didactique approprié, de littérature écrite et de personnel qualifié dans le domaine. Actuellement, une dizaine de langues remplissant ces critères : le Mina, l'Ifè, le Bassar (N'cam), le konkomba, le Losso (Nawdm), le Lamba, le Tchokossi, Anoufo et le Gourma...

Paragraphe 1 : Les politiques et les stratégies

A- Les politiques

Un programme d'alphabétisation met en œuvre des moyens difficiles à coordonner une volonté politique. Il ne s'agit pas seulement des intentions de

principe mais cette politique est souvent liée du désir d'accompagner ou de rendre possible une transformation profonde d'ordre social ou économique.

Le Togo a pour sa part opté pour une politique d'alphabétisation fonctionnelle comme prioritaire. L'orientation de cette politique consiste d'une part à l'accessibilité de tous à l'éducation de base d'ici l'an 2015 et d'autre part à une intensification de l'alphabétisation des jeunes et des adultes de manière à ce que tout citoyen togolais soit en mesure d'apprendre.

Pour que cette politique puisse être efficace et efficiente dans la prise en charge de la population elle-même, pour son épanouissement, des objectifs ont été fixés. Il s'agit à long terme de familiariser la population au projet de développement économique et social de la nation. Plus spécifiquement, il s'agit d'ouvrir progressivement des centres d'alphabétisation fonctionnels pour atteindre un auditoire de plus en plus large d'analphabètes.

Toute politique d'alphabétisation n'est efficace que lorsqu'elle adopte une stratégie et des dispositions qui favorisent la mise en œuvre du programme et s'articule sur un système d'encadrement d'appui technique et logistique.

B- Les stratégies

Une stratégie est avant tout une traduction des objectifs politiques en terme opérationnel. Elle constitue la base de la planification de l'action projetée. L'expérience a montré que la définition d'une stratégie en matière d'alphabétisation doit non seulement se fonder sur des objectifs éducationnels c'est-à-dire en groupe, mais aussi correspondre aux exigences plus vastes du contexte économique et culturel.

Le premier élément d'une stratégie globale en vue d'une action massive d'alphabétisation au niveau national est quel que soit le Ministère de tutelle, c'est l'implantation de ces propres structures administratives et techniques chargés de promouvoir et de coordonner les opérations sur le terrain. Il est à préciser que chaque stratégie de l'alphabétisation s'exécute mieux avec un type de structure d'alphabétisation plutôt que telle autre.

En matière de structure d'alphabétisation, le Togo a opté pour le modèle décentralisé. C'est de ce fait qu'un ensemble de procédés et dispositions ont été pris par le Ministre de l'Action Sociale de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation actuellement l'organe de conception des programmes d'alphabétisation et de la mise en place des structures.

Par ailleurs, en plus de l'intensification de l'alphabétisation fonctionnelle, une alphabétisation traditionnelle de masse n'est pas pour autant exclue. Elle consiste à faire acquérir au bénéficiaire en un temps relativement court (2 à 3 mois) les connaissances instrumentales que sont la lecture, l'écriture et le calcul. Cette alphabétisation traditionnelle ne tient pas compte du milieu socio professionnel comme le fait l'alphabétisation fonctionnelle.

En général, les cours ont lieu les soirs après les activités des bénéficiaires et durant 90 à 120 minutes environ. Dans certains centres, il se déroule à des heures choisies par les auditeurs compte tenu de leur disponibilité.

C- Les programmes

On ne saurait non plus concevoir un modèle unique pour les programmes d'alphabétisation. Ils doivent au contraire s'adapter aux circonstances, au cadre socioéconomique et culturel des hommes et des femmes à alphabétiser, ainsi qu'à leur condition de vie. Mais celle-ci dépend surtout en dernier ressort de la volonté politique nationale. Il s'agit de mobiliser toutes les potentialités humaines, matérielles et logistiques disponibles en vue d'atteindre les objectifs initialement fixés dans un contexte de planification rigoureuse. C'est donc dans ce contexte que nous essayerons d'examiner des activités opérationnelles menées par les structures administratives.

C'est ainsi qu'on peut distinguer le programme d'alphabétisation fonctionnelle mixte ainsi appelée parce qu'il concerne des participants des deux (2) sexes (opérateurs agricoles, membres des groupements, membres des coopératives, des organisations féminines, association de jeunes...) constituant les groupes cibles. Ces groupes socio-professionnels existent au niveau des différentes localités de la préfecture. Ensuite vient le programme d'alphabétisation fonctionnelle féminine. Il est ainsi conçu spécialement à l'intention des jeunes filles et des femmes pour leur permettre le relèvement de leur taux d'alphabétisation resté trop bas par rapport à celui des hommes. L'expérience a montré que l'intégration de l'alphabétisation aux activités génératrice de revenus (AGR) des femmes permet de mieux maintenir la motivation et l'intérêt de ces dernières. C'est d'ailleurs dans cette optique que ce programme s'est vu intensifier dans plusieurs villages de notre pays.

Dans certains centre, les apprentis couturières et apprentis coiffeuses qui pas eu la chance d'aller à l'école suivent également des cours d'alphabétisation afin de maîtriser certaines connaissances élémentaires ayant trait à leur profession. L'objectif qui consiste à éliminer l'analphabétisme d'ici la fin du siècle préconisé par l'UNESCO sera difficilement atteint sans une alphabétisation de masse. Cette alphabétisation de masse suppose une mobilisation des ressources tant humaine, matérielle que financière du pays pour la lutte contre l'analphabétisme. C'est un projet ambitieux certes, mais la nouvelle stratégie devra prévoir l'intensification de l'alphabétisation traditionnelle qui ne bénéficie plus de nos jours du même soutien que l'alphabétisation fonctionnelle. Cette intensification de l'alphabétisation traditionnelle pourrait être faite aussi bien en français que dans les langues maternelles nationales.

Paragraphe 2 : Moyen de mise en œuvre

La mise en œuvre des programmes d'alphabétisation nécessite des moyens humains, matériels et financiers.

A- Les ressources humaines

A part le personnel de la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education non formelle, au niveau des six directions régionales, il est nommé des superviseurs d'alphabétisation ou à défaut des chefs de section sont nommés pour coordonner les activités d'alphabétisation. Cette structure technico-administrative est coiffée par un directeur régional.

Le superviseur au niveau régional est chargé du suivi et de l'évaluation des activités d'alphabétisation. Il est aidé dans sa tâche par des chargés d'alphabétisation qui sont basés au niveau des préfectures. Ils ont pour mission de faire l'étude du milieu, la coordination avec les autres services techniques, l'élaboration des programmes, la formation permanente des alphabétiseurs et du contrôle de l'action d'alphabétisation.

Ces deux catégories de personnel ont le même profil. Ils ont reçu une formation sociale de base en plus des notions élémentaires en matière d'alphabétisation.

Il est à préciser que la formation de l'équipe d'encadrement s'avère nécessaire. Il est vrai que cette équipe suit des sessions de formation des fois mais c'est insuffisant. La nécessité d'une formation soit complémentaire soit intégrale et surtout continue s'impose car pour les pédagogues, les méthodes ne valent que ce que valent ceux qui sont appelés à les appliquer.

S'agissant de la troisième catégorie de personnel, le fonctionnement des centres d'alphabétisation qui sont les bénévoles. Ces volontaires sont choisis par les communautés elles-mêmes. Ils reçoivent une formation de deux semaines et des niveaux généralement bas.

Néanmoins dans certains centres, on peut trouver des volontaires ayant le niveau de la classe de 3^e voire de Terminal. Cette formation met l'accent sur la pratique de l'alphabétisation, la transcription de la langue d'alphabétisation. Le choix des volontaires devait en principe tenir compte de certains critères : être du milieu d'alphabétisation, avoir l'expérience acquise et du statut social.

Chapitre 2 : Evaluation des programmes d'alphabétisation

I- Introduction

L'évaluation consiste à analyser les résultats effectivement obtenus et à tenter d'expliquer les écarts constatés aux objectifs initialement fixés. Ces écarts peuvent être négatifs ou positifs. En matière d'alphabétisation, l'évaluation constitue l'étape finale de ce que l'on pourrait appeler la démarche de planification. Cette démarche consiste à partir des priorités dégagées, à définir des objectifs dans le temps et dans l'espace et à préciser les moyens dont on pourrait disposer.

A- Les méthodes d'évaluation

La méthode est un moyen qui nous permet d'atteindre un objectif préalablement fixé. Sur le plan pédagogique, l'évaluation constitue un moyen efficace dans le processus de formulation. Ainsi, tout apprenant éprouve une joie légitime dès lors qu'un certain contrôle lui permet de se rendre compte qu'il a franchi un premier cycle d'apprentissage.

Deux types d'évaluation sont conseillés :

- Les évaluations intermédiaires ou médianes
- L'évaluation finale ou sommative

La première se fait au milieu de la formation et la deuxième à la fin de la formation.

1- Les évaluations intermédiaires ou médianes

Elles interviennent au cours de la formation et vise à vérifier le degré d'assimilation des connaissances à un moment de la formation à un groupe de la formation. Les évaluations intermédiaires sont des prétextes à l'évaluation finale. Leurs épreuves sont formulées, administrées et corrigées par l'alphabétiseur. Il choisit les épreuves lui-même, les corrige et l'apprécie.

2- L'évaluation finale ou sommative

Elle intervient en fin de formation et porte sur les différentes matières qui ont permis l'acquisition des connaissances. Par exemple en alphabétisation initiale, les matières sont : la lecture, la dictée et le calcul écrit.

Les épreuves d'évaluation finale sont formulées par une structure technique laquelle assure les corrections et désigne les admis au cours d'alphabétisation, sanctionnés par un certificat d'aptitude qui leur est délivré.

B- Les étapes de l'évaluation

Il y a l'étape des épreuves écrites et celle des épreuves orales

1- L'étape de l'écrit

Elle porte sur les principales techniques éducatives suivantes : la dictée, l'écriture (copie), le calcul et les quatre (4) opérations.

a- La dictée

Elle est composée par un texte dont la quasi-totalité des mots ont été enseignés dans l'étude du syllabaire. Signalons que la bonne reproduction des lettres, le respect de l'intervalle entre les différents mots et la ponctuation constituent des critères de notation.

b- L'écriture (copie)

Elle consiste à recopier lisiblement et en tenant compte de l'intervalle entre les différents mots et la ponctuation.

c- Le calcul

Il porte sur la résolution des opérations d'addition, de soustraction, de la multiplication et de la division.

2- L'étape orale

Elle comprend l'épreuve de la lecture d'un texte du syllabaire. Notons qu'après l'administration des épreuves, la correction et la délibération, les résultats sont proclamés séance tenante.

II- Le suivi

C'est un processus qui consiste à constater l'évolution d'un centre d'alphabétisation. Il permet de contrôler les présences, l'acquisition des connaissances. Il permet de dégager la balance entre le nombre d'inscrits au départ et le nombre d'apprenants en cours et en fin de cycle.

Le suivi est en fait un véritable baromètre pour le programme d'alphabétisation. Il suppose l'existence des instruments adéquats (convenable pour sa mise en œuvre). Les principaux outils utilisés pour le suivi sont :

- Le registre d'instruction et d'appel
- Le cahier de visite
- La fiche de rapport trimestriel du chargé d'alphabétisation
- La fiche de rapport semestriel du chef section régional d'alphabétisation
- Les tests intermédiaires d'évaluation
- Le carnet d'auto-évaluation

Page 43 sur 52

- Le suivi s'effectue à de différents niveaux
- * Au niveau central : c'est la directrice ou le directeur national d'alphabétisation ou son représentant au moins deux (2) fois par an.
- * Au niveau régional : c'est le directeur régional de l'action sociale, le chef section régional d'alphabétisation, le conseiller d'alphabétisation.
- * Au niveau sectoriel : c'est le directeur préfectoral, le chef d'unité préfectorale d'alphabétisation, le chargé d'alphabétisation.

Chapitre 3 : le genre dans le système d’alphabétisation

Introduction

Le développement du présent chapitre s’articule autour de la définition des concepts liés au genre, l’origine du genre, l’analyse genre à partir des outils d’analyse genre, les exigences de l’approche genre, les conséquences de la non prise en compte du genre, l’éveil de conscience genre.

1- Définition

1-1- Le genre

Le genre est un concept de développement. Il est utilisé dans la planification des projets et des programmes. Il veut que les hommes et les femmes soient ensemble pour faire le développement. Le genre traite des relations entre les hommes et les femmes. La société a réparti les rôles selon le sexe et qu’on appelle “rôle de genre”. C’est ainsi qu’il y a des rôles réservés aux hommes et des rôles pour les femmes.

Pour comprendre ceci, on doit tenir compte du fait que les différences entre homme et femme sont de deux (2) natures : biologique et sociale. On doit aussi se référer au sexe et au rôle de sexe, au genre et au rôle de genre.

1-2- Le sexe et rôle de sexe

1-2-1- Le sexe

C’est le sexe qui permet de distinguer l’être humain à la naissance et tout au long de la vie. Quand un enfant naît, l’une des premières questions qu’on pose est : est-ce une fille ou un garçon ; la réponse est soit une fille ou un garçon ou les deux sexes dans le cas des jumeaux de sexe différents. Le sexe est d’origine biologique. Il est matérialisé par un organe génital : la verge chez le garçon et la vulve chez la fille.

1-2-2- Le rôle sexuel ou rôle biologique

A partir du sexe, on joue un rôle appelé rôle sexuel ou biologique. Chez la femme, le rôle sexuel consiste à produire des ovules, à passer les règles (menstruations), à concevoir, à porter la grossesse, à accoucher et allaiter le bébé. L’homme quant à lui, produit des spermatozoïdes, éjacule, assure la fécondation, détermine le sexe de l’enfant. Le rôle sexuel est spécifique à chaque sexe et ne change pas. L’homme ne peut pas porter une grossesse. La femme ne peut pas produire des spermatozoïdes. Le sexe est une caractéristique naturelle de l’être vivant.

1-3- Le genre et le rôle de genre

Le terme genre a plusieurs sens. Dans la logique du développement, le genre relève des construits sociaux. Il traite des rapports sociaux entre homme et femme. Les rôles de genre sont des rôles et responsabilités attribués aux femmes dans une culture donnée. Ils sont empreints de préjugés et se transmettent à travers des proverbes, dictons, adages. Ils sont appris par la socialisation (processus par lequel on enseigne à la fille et au garçon le rôle qu'elle doit jouer dans la société).

Exemple : dans certaines communautés, l'homme ne peut pas aller au marigot alors que sa femme est présente. On note une certaine inégalité dans la répartition des rôles de genre. Il y a des activités réservées aux femmes et des activités pour les hommes, alors que l'homme et la femme peuvent jouer le même rôle, exercer la même activité...

La fille peut aller à l'école, le garçon ou la femme peut fréquenter un centre d'alphabétisation, l'homme aussi. L'homme peut être mécanicien, la femme aussi ; la femme peut diriger une entreprise, l'homme également d'où les rôles de genre sont interchangeables alors que les rôles sexuels sont inchangeables.

Dans la plupart des cas, la répartition des rôles/tâches selon le genre par la société confine la femme dans des rôles traditionnels moins valorisants alors que l'homme joue des rôles beaucoup plus valorisants. Par ailleurs, au niveau de la famille voire la société, la participation de la femme est perçue.

Exemple :

Dans notre société, c'est la femme qui fait le ménage, s'occupe des enfants, fait la corvée d'eau, cherche le bois de chauffe. L'homme par contre est chef de famille, il est le principal gagne-pain, il mène des activités publiques. Ainsi, dès la naissance, on commence à apprendre son genre c'est-à-dire comment on doit se comporter au sein de la société en tant qu'homme ou femme.

Tableau : les différences entre le genre et le sexe

GENRE	SEXE
Différences entre l'homme et la femme dans la société qui : <ul style="list-style-type: none">• Sont acquises• Pouvant être modifiées avec le temps• Sont très variables au sein d'une même culture et d'une société à une autre	Différences biologiques entre l'homme et la femme qui sont : <ul style="list-style-type: none">• Innées• Universelles• Invariables

Chapitre 3 : Techniques d'animation en alphabétisation

Animer une leçon d'alphabétisation, c'est conduire la leçon de manière à favoriser l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul écrit. Dans l'animation, l'alphabétiseur respectera quelques principes importants :

- a- Les salutations d'usage
- b- Motivation
- c- Le principe d'égalité entre les apprenants, entre l'alphabétiseur et les apprenants
- d- Le cheminement du connu vers l'inconnu : partir de ce qui est connu et admis avant d'aller vers les nouvelles acquisitions
- e- L'explication totale
- f- Le principe de la directivité variable
- g- La soumission à l'ordre des leçons
- h- Principe de la soumission au déroulement de la leçon
- i- Le principe de la soumission à la méthode

1- Quelques conditions de réussite d'une animation

- a- Avoir une bonne connaissance du groupe
- b- Ne pas négliger les aspects matériels
- c- Parler en se souciant de l'effet produit sur l'auditoire
- d- Ne pas monopoliser la parole
- e- Ne pas ridiculiser l'auditoire
- f- Ne pas arriver les mains dans les poches sans avoir rien préparé
- g- Ne pas considérer les objectifs de l'auditoire comme une agression
- h- Ne pas déborder le temps qui vous est imparti
- i- Ne pas tourner le dos au groupe

2- Quelques techniques d'animation

Pour réussir une action de formation, il faut toujours partir d'une technique. Il existe une gamme de technique dont la validité et l'efficacité sont fonction de la nature du problème à traiter, des objectifs poursuivis et du profil des participants. Le choix d'une technique requiert de l'animateur la connaissance de la portée et des limites liées à celles-ci en rapport avec le contexte. Les techniques les plus fréquemment utilisées sont : le brainstorming, la résolution des problèmes ou étude de cas, exposés, discussion en petits groupes, travail de groupe, jeu de rôle, technique de triade...

NB : la communication n'est pas uniquement un processus intellectuel qui consiste à sélectionner des idées, à les coder et à les transmettre à destination d'un interlocuteur. C'est aussi un processus affectif où les émotions jouent un

rôle sous-jacent qui apparaît lors de la formulation du sms. Un sms mal élaboré et mal transmis est source d'effets graves ou de conséquences pour les apprenants ; cela peut entraîner des désinformations, des désintégrations, démobilisations du groupe. Ainsi, "ce qui est dit" c'est-à-dire le sms lui-même est moins important que la façon avec laquelle il est dit. L'expression du visage, le ton de la voix, les attitudes et les gestes renseignent sur les implications du sms et sur ce qu'il exprime réellement.

Chapitre 4 : Démarche pédagogique pour l'animation ou thème Educatif

Le thème éducatif est une discipline enseignée au niveau des centres d'alphabétisation. Il consiste en la discussion des thèmes ayant trait à la vie des apprenants en vue d'une prise de conscience individuelle et/ou collective. L'enseignement du thème éducatif permet de sensibiliser, d'éduquer, de former et d'informer sur des thématiques liées à leur vie courante, à leur environnement quotidien professionnel en vue d'un changement de comportement.

L'animation d'un thème éducatif doit suivre le canevas suivant : la révision de la leçon précédente, l'introduction, la prise de conscience, l'analyse du problème et la recherche de solution.

1- Révision

La leçon du thème éducatif commence par un rappel du thème précédent pour vérifier l'assimilation des leçons tirées et le respect des engagements pris.

2- Introduction

Le sujet peut être introduit par un jeu de question réponse, par l'annonce d'une information ou par tout autre moyen adapté qui est à la portée de l'animateur (affiches, images...).

3- Prise de conscience

A travers un débat animé par l'alphabétiseur, les apprenants seront amenés à prendre de l'importance ou du danger que présente l'objet de discussion.

4- Analyse

Il s'agit d'amener les apprenants à relever les causes et/ou les conséquences du sujet discuté. L'animateur peut faire une synthèse contenant l'essentiel de ce qu'on doit retenir.

5- Solutions

L'animateur recense tout ce qui permet de remédier aux problèmes et éviter son retour ou tout ce qui permet d'améliorer la situation. Les engagements, les actions à entreprendre et leur organisation doivent être clairement définies. Il est conseillé que l'animateur puisse élaborer à la fin un résumé avec la participation des apprenants.

Exercice d'application

Elaboration d'une fiche pédagogique

Résolution

Résolution d'une fiche pédagogique pour l'animation d'un thème. La fiche pédagogique comprend deux (2) phases :

- L'en-tête
- La démarche

Exemple de fiche pédagogique

Fiche N°1

Date : 18-12-2015

Nom de l'animateur : Kossi

Discipline : thème éducatif

Thème : lavage des mains

Objectif pédagogique : à la fin de la leçon, l'apprenant sera capable de connaître l'utilité du lavage des mains, technique de lavage des mains, les moments de lavage des mains

Durée : 40 minutes

Support : affiches, images, livre de l'apprenant

Technique d'animation : question-réponse (discussion, débat, travaux de groupe...)

Etapes	Activités de l'animation	Activités des apprenants	Durée
Révision	Qu'avez-vous retenu du cours passé ?	Les apprenants résument le cours passé	5 minutes
Introduction	Présentez l'image Qu'avez-vous vu sur l'image ?	Observation de l'image Une personne lave les mains	5 minutes
Prise de conscience	Pourquoi la personne se lave les mains ? Conclusion	Eliminer les saletés Garder les mains propres Eviter les maladies Etre en bonne santé	10 minutes
Analyse du problème	Quand laver les mains ? Comment laver proprement les mains ?	En utilisant de l'eau, du savon après les selles, avant le manger, d'allaiter un bébé, de faire la cuisine	10 minutes
Solution	Pourquoi adopter le lavage des mains dans nos habitudes ?	Pour être en bonne santé	10 minutes

Exercice

Proposez une fiche pédagogique pour l'animation des thèmes éducatifs suivants :

- Violence faite aux femmes
- Lutte contre la stigmatisation des PVVIH
- Le trafic des enfants

Chapitre 5 : Elaboration d'une fiche pédagogique pour L'enseignement de la lecture, écriture

EN-TETE

N°02

Date : 15-01-2015

Nom : Komi

Discipline : lecture-écriture

Thème : maladie

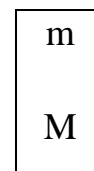
Objectif pédagogique : à la fin de la leçon, les apprenants seront capables de lire et écrire la lettre « *m* ».

Durée : 1h20

Support : livre de lecture lumière, guide pédagogique

Technique d'animation : questions-réponses, démonstration, observation, reproduction...

DEROULEMENT



Ama est malade

malade

ma

m

m m m m m m m m m

i	o	a	u	e	é	è	ê
mi	mo	ma	mu	me	mé	mè	mê

mi	mo	ma	mu	me	mé	mè	mê
pi	po	pa	pu	pe	pé	pè	pê

Page 52 sur 52

ti	to	ta	tu	te	té	tè	tê
----	----	----	----	----	----	----	----

la tomate la moto Mimi Ama l'ami

mimé une moto Mèmè Mama un mâ

Ama tape Mèmè. Mèmè tape Mimi.